

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
02938	00995	2010		01	1/1

## Analyse et références

Objet Enquête suite vision d'un objet volant non identifié

Références

Le mercredi 15 décembre 2010 à 11 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme \_\_\_\_\_

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu l'article L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

## PREAMBULE

Le 03 mai 2010 à 15 heures 00, monsieur \_\_\_\_\_ se présente à notre unité pour nous signaler qu'il a vu un point noir dans le ciel le samedi 01 mai 2010, alors qu'il se trouvait sur le balcon de son appartement

## ENQUETE

\_\_\_\_\_ nous informe qu'il se trouvait dans son salon, en compagnie de sa concubine, \_\_\_\_\_, lorsqu'il a vu un point noir fixe dans le ciel. Il a alors appelé sa belle-soeur, \_\_\_\_\_ pour qu'elle ramène son caméscope. \_\_\_\_\_ nous fourni la vidéo qu'il a pu obtenir à l'aide du caméscope **(Cf. pièce n°02 et 03)**.

Nous procédons aux auditions de \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_ qui confirment la version de \_\_\_\_\_ **(Cf. pièces n°04 à 06)**.

La vidéo de \_\_\_\_\_ est gravée sur CD-Rom pour jonction à la procédure.

## CLOTURE

En conséquence, nous clôturons et transmettons en l'état, la présente procédure en un exemplaire à monsieur le procureur de la République de BONNEVILLE, un exemplaire à monsieur le Préfet à ANNECY, et un exemplaire à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

Dont procès-verbal fait et clos à

, le 15 décembre 2010 à 11 heures 20.

L'Agent de Police Judiciaire

**GENDARMERIE NATIONALE****RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF****PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
TÉMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02938	00995	2010	

N° pièce	N° feuillet
02	1/3

*Analyse et références*

Objet Vidéo d'objet volant non identifié

Références

Le lundi 3 mai 2010 à 15 heures 00 minute  
 Nous soussigné Gendarme  
 Sous le contrôle de : Lieutenant  
 Vu l'article L.3211-3 du code de la défense  
 Nous trouvant au bureau de notre unité à

rapportons les opérations suivantes :

Le 03 mai 2010 à 15 heures 00, nous procédons à l'enquête citée en référence

**IDENTITÉ**

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		14/11/1982		
Adresse	Validité état-civil			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Sans profession	

**DÉCLARATION**

« Je me présente ce jour à votre unité afin de vous montrer une vidéo que j'ai filmé ce week-end. -----  
 « Samedi le 01 mai 2010, il était 17 heures, je me trouvais dans mon salon, dans mon appartement qui se trouve

« J'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu un point noir fixe, qui a attiré mon attention. Du coup, je suis tout de suite sorti pour regarder. Ce point noir, on aurait dit une étoile mais en plein jour. Donc après, j'ai demandé à ma fiancée, \_\_\_\_\_, de venir confirmer ce que je voyais. Elle n'a pas trouvé de suite ce que je voyais dans le ciel, car ce n'était pas flagrant. -----

« Après ma fiancée l'a trouvé, et une fois l'avoir trouvé tout les deux, j'ai essayé de filmer avec mon téléphone. Ça n'a rien donné alors, j'ai appelé ma belle-soeur qui s'appelle \_\_\_\_\_, qui habite juste en face de mon loft. Je lui ai demandé si elle pouvait me prêter sa caméra à défaut d'avoir des jumelles. Elle a accepté et elle m'a tout de suite emmené sa caméra. -----

« Ma belle-soeur est arrivée dans mon loft avec son copain, \_\_\_\_\_. Nous étions tout les quatre en train de regarder ce point noir dans le ciel. Ma belle-soeur avait donc apporté sa caméra et elle a filmé cette chose. -----

« Entre le moment où je l'ai vu dans le ciel et le moment où ma belle-soeur a commencé à filmer ce point noir, il y a eu vingt bonnes minutes où il ne s'est rien passé. Il y a juste un moment où il y a eu quelques passages de nuage mais on a pu retrouver ce point noir. Il n'a pas bougé durant vingt minutes. Juste avant qu'on le filme, le point noir a effectué une espèce de virgule dans le ciel. A ce moment là, nous l'avons perdu de vue, mais quelques instants après on l'a retrouvé. Tout en sachant qu'on s'est aperçu que l'objet bougeait bien car avant de le perdre de vue, le point noir se trouvait au-dessus du toit, et quand on l'a retrouvé, il était juste à la hauteur du toit de l'immeuble. -----

Ensuite, on a commencé à le filmer. L'objet commençait à descendre, et c'est à ce moment là qu'on a trouvé comme point fixe le paratonnerre de l'immeuble. Nous avons pu prendre le paratonnerre pour filmer et montrer que l'objet ne bougeait pas ou très peu. -----

La personne entendueL'Agent de Police Judiciaire

« « Après, on voit bien que l'objet fait des genres de « zigzag », et ensuite, des nuages passent devant et il disparaît derrière le toit de l'immeuble. -----

« « Je pense que cet objet devait se trouver très haut dans le ciel, et qu'une fois qu'on l'a perdu de vue, il a dû partir vers le territoire italien. -----

« « Je tiens à vous informer que j'ai regardé, avec les personnes avec qui j'étais, la vidéo sur un écran de télévision HD de 127 centimètres. On distingue bien l'objet, avec son contour bien foncé et plus clair au centre. De plus, autour de l'objet on voyait un minuscule point lumineux qui se déplaçait autour de l'objet. -----

**Question** : Êtes-vous sous traitement médical, et si tel est le cas, quel(s) médicament(s) prenez-vous ?

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous pris un médicament avant votre observation ? Si oui, lequel ? -----

Réponse : Non. -----

**Question** : Avez-vous consommé de l'alcool ou tout autre produit avant votre intervention ? Si oui le ou lesquels ? -----

**Réponse** : La veille au soir. Donc au moment de filmer cet objet, j'étais « net ». -----

**Question** : Pouvez-vous indiquer les conditions météorologiques au moment de l'observation : présence de nuages (description), de vent (force), température (avec quelle précision), précipitations (neige légère, pluie battante) orage éventuel, etc... S'il y a une évolution des conditions météorologiques peu de temps avant, pendant ou peu de temps après l'observation, indiquez la ? -----

**Réponse** : Il a plu toute l'après-midi, pluie fine, et juste avant d'observer cette chose il s'est arrêté de pleuvoir. Après 17 heures, il a du pleuvoir quelques petite gouttes, mais pas beaucoup. Je ne pense pas car nous sommes restés plus de vingt minutes sur la terrasse de mon appartement avec la caméra et sans être mouillé. Il ne me semble pas qu'il y avait du vent ce jour là. -----

**Question** : Pouvez-vous indiquer s'il y a lieu, la présence de constructions ou d'installations à fonction technique, par exemple : production d'énergie ou de matière première, transport d'énergie ou de matériaux, ou consommation d'énergie ou tout autre élément qu'il semblerait utile de signaler. Et si tel est le cas, indiquer où se trouvait cette installation par rapport à votre lieu d'observation et si elle se trouvait en activité. -----

**Réponse** : Oui, il y a l'usine de CHEDDE, mais je crois que c'est une centrale électrique. Je ne suis pas sûr. Sinon, dans la vallée, il n'y a pas de centrale nucléaire. -----

**Question** : Y avait-il une bonne visibilité dans la région de votre observation ? -----

**Réponse** : Oui, dans le sens où l'on a pu le filmer avec la caméra, mais il est vrai que c'était nuageux quand même. Après je pense que s'il y avait eu un ciel bleu, on ne l'aurait pas vu. -----

**Question** : Y avait-il, au moment de votre observation, un ou plusieurs phénomènes connus (artificiels ou naturels) dans une direction proche de celle du phénomène non-identifié. Si oui, indiquez lesquels et la position relative du phénomène non-identifié par rapport à eux. -----

**Réponse** : Je ne pense pas. -----

**Question** : Y avait-il, des sources de bruits connus au moment de l'observation ? Ces bruits étaient-ils permanents ? -----

**Réponse** : Non mis à part la rue à côté et le passage de quelques voitures. C'est clair que l'engin ne faisait pas de bruit. -----

**Question** : Des informations ont-elles été utilisées au moment de l'observation ? -----

**Réponse** : Oui j'ai utilisé une caméra pour filmer ces faits. -----

**Question** : Des instruments de mesure et/ou d'enregistrement ont-ils, à votre connaissance, été en fonctionnement au moment de l'observation ? Ont-ils décelé quelque chose d'anormal à l'époque de l'observation ? -----

**Réponse** : Non je ne sais pas. -----

**Question** : Quelle est votre profession ? -----

**Réponse** : Je suis sans profession, j'attends de passer le concours des douanes. -----

**Question** : Quelle a été votre première réaction au début de l'observation ? Si vos réactions ont évoluées au cours de l'observation, détaillez-les ? -----

**Réponse** : J'ai déjà vu un truc similaire il y a quelques temps, donc j'y croyais un peu. Mais bon je ne me suis pas dit tout de suite « tiens il y a un ovni », je me suis dit « tiens il y a un truc bizarre dans le ciel ». Par contre, les trois personnes avec qui j'étais, ne croyaient pas du tout à ces phénomènes, mais depuis qu'elles ont vu la vidéo et surtout cet objet en direct, elles ont changé de point de vue. -----

**Question** : A qui avez-vous parlé en premier de votre observation ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? -----

**Réponse** : J'en ai pas parlé à d'autres personnes, je n'ai pas envie de passer pour un fou. -----

**La personne entendue**

**L'Agent de Police Judiciaire**

k

**Question** : Quelle était la direction initiale dans laquelle se trouvait le phénomène ? Indiquez si possible cette direction par rapport au Nord. A défaut, indiquez cette direction par rapport à des objets (village, maison, carrefour,...) fixes dans le paysage. -----

Si vos souvenirs ne sont pas très précis à ce sujet, indiquez l'imprécision (par exemple : probablement vers le Nord-Est). -----

**Réponse** : L'objet devait se trouver entre l'aiguille de Warens, et le Mont-Blanc et il est parti derrière le Mont-Blanc, vers l'Italie, donc vers le Sud. -----

**Question** : Pouvez-vous préciser le type de forme du phénomène ? Éventuellement, pourriez-vous faire un dessin. -----

**Réponse** : Comme on a pu voir, la vulgaire soucoupe comme on voit dans les films. C'est une fois sur l'écran que j'ai eu l'impression que le phénomène avait une forme ovale. Mais comme l'objet bougeait, je ne sais pas trop. -----

**Question** : Dans la phase en cours de description, le phénomène ressemblait-il à un objet connu ? Si oui, lequel ? Y ressemblait-il un peu ou beaucoup ? -----

**Réponse** : Non pas du tout. C'est pour ça que je suis resté si longtemps à filmer et à observer cela. -----

**Question** : Avez-vous remarqué, si cette forme visible faisait du bruit ? -----

**Réponse** : Non, aucun bruit. -----

« Je n'ai rien d'autre à ajouter à ce phénomène. Je vous remets une copie de la vidéo sur laquelle figure ce phénomène. -----

le 03 mai 2010 à 15 heures 40, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue**

**L'Agent de Police Judiciaire**

Reçu le 24 JAN. 2011

**GENDARMERIE NATIONALE**

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02938	00995	2010	

N° pièce	N° feuillet
03	1/1

Le samedi 18 septembre 2010 à 11 heures 55 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

**ENQUÊTE**

Le 18 septembre 2010, poursuivant l'enquête en cours, nous exploitons la vidéo transmise par monsieur \_\_\_\_\_ en date du 03 mai 2010.

La bande vidéo étant courte (29 secondes) et de mauvaises qualités, nous n'avons pu extraire qu'une photo.



Le point noir au milieu de l'image a été observé pendant près de 35 minutes. Il a disparu lorsque les témoins ont commencé à le filmer.

Dont procès-verbal fait et clos à \_\_\_\_\_

, le 18 septembre 2010 à 12 heures 00.

**L'Agent de Police Judiciaire**

## GENDARMERIE NATIONALE

## ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

## PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02938	00995	2010	

## TÉMOIN

N° pièce	N° feuillet
04	1/2

Le samedi 18 septembre 2010 à 17 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		07/12/1983		
Adresse	Validité état-civil			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Professeur des écoles	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour à votre unité afin que je m'explique sur un point noir que j'ai vu dans le ciel il y a quelques temps. -----

« Le 01 mai 2010, c'était un samedi, je me trouvais à mon domicile, accompagné de mon concubin, ----- Ce dernier a vu un point fixe noir dans le ciel et ça l'a intrigué. On est sorti tout les deux sur la terrasses pour regarder, et au bout de un quart d'heure ou vingt minutes, on a eu l'idée de filmer ce point. On a alors appelé ma petite soeur qui est ma voisine, ----- et son copain, ----- pour qu'ils ramènent leur caméra. On a eu du mal à filmer car c'était extrêmement petit. -----

« Le point a disparu quelques secondes et et il a réapparu bien plus bas dans le ciel, mais sur la même verticale. Il s'est déplacé horizontalement, et on essayait toujours de filmer. On ne savait si on filmait vraiment ou pas tellement c'était petit. Suivant sa trajectoire, il est passé derrière la toiture, et on l'a perdu. ----- filmait et quand le point noir est parti, il a regardait ce qu'il avait filmé. Il nous a dit qu'il avait réussi à filmer le point noir. -----

« Ensuite, on est allé chez ma soeur qui a un grand écran et c'est à ce moment là que ça nous a troublé. Quelques jours après mon concubin est venu vous voir à votre unité. -----

**Question** : Êtes vous sou traitement médical ? -----

**Réponse** : Oui, -----

**Question** : Avez vous pris un médicament avant votre observation ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous consommé de l'alcool ou tout autre produit avant votre observation ? -----

**Réponse** : Non c'était un peu tôt, il était 16 heures environ. -----

**Question** : Pouvez vous nous indiquer les conditions météorologiques de ce jour ? -----

**Réponse** : C'était un temps couvert, avec des nuages bas mais il ne pleuvait pas. -----

**Question** : Y avait il une bonne visibilité dans la région de votre observation ? -----

**Réponse** : Oui. -----

**Question** : Y avait il au moment de votre observation, un ou plusieurs phénomènes connus ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous entendu un bruit particulier provenant de ce point noir ? -----

**Réponse** : Non rien du tout. -----

**Question** : Des informations ont elles été utilisé pour observer ? -----

**Réponse** : Oui, une caméra a été utilisée. -----

**Question** : Quelle est votre profession ? -----

**Réponse** : Je suis professeur des écoles. -----

**Question** : Quelle a été votre première réaction au début de l'observation ? -----

**Réponse** : J'étais intriguée. -----

**Question** : A qui avez vous parlé en premier de votre observation ? -----

**Réponse** : A ma soeur qui est venue. -----

**Question** : Quelle était la direction initiale dans laquelle se trouvait le phénomène ? -----

**Réponse** : En direction du Mont-Blanc, donc vers le Sud-Est. -----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Question : Pouvez vous préciser le type de forme du phénomène. -----

Réponse : Visuellement c'était uniquement un point. Quand on a regardé sur grand écran, ça ressemblait à une forme triangulaire mais ça changeait. -----

Question : Le phénomène ressemblait il à un objet connu ? -----

Réponse : Non. -----

« « Je n'ai rien d'autre à ajouter, mis à part qu'on aimerait bien avoir des nouvelles si possible. ----

« « le 18 septembre 2010 à 17 heures 25, lecture faite par moi des

renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Reçu le 24 JAN. 2011

**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

Reçu le 24 JAN. 2011

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

**TÉMOIN**

Code Unité	PV	Année	Nmr Dossier Justice
02938	00995	2010	

N° pièce	N° feuillet
05	1/2

Le vendredi 5 novembre 2010 à 17 heures 05 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		08/12/1988		
Adresse	Validité état-civil			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Secrétaire	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « Je suis entendue ce jour à votre unité suite à l'observation d'un objet particulier. -----

« « Le 01 mai 2010, je me trouvais à mon domicile en compagnie de mon fiancé,

Mon beau-frère, qui est notre voisin, est venu toqué à notre porte pour savoir si nous avions des jumelles car il avait vu un point dans le ciel et qu'il voulait le voir de plus près. Nous n'avions pas de jumelle alors j'ai pris mon camescope et avec \_\_\_\_\_, nous sommes allés chez ma soeur et mon beau-frère. Une fois chez lui, \_\_\_\_\_ nous a montré le point noir dans le ciel mais on a mis du temps à le trouver dans le ciel car il était extrêmement petit. J'ai même du aller chercher mes lunettes sinon je ne le voyais pas. -----

« « Une fois que je l'ai vu, \_\_\_\_\_ était en train de le filmer avec mon camescope, enfin il essayait car sur la caméra il ne le voyait pas. Il filmait approximativement. Au bout d'un moment, environ dix minutes, le point a bougé, il est descendu. A partir de là, \_\_\_\_\_ a réussi à le filmer clairement car le point noir se trouvait à côté d'un para-tonnerre et \_\_\_\_\_ le filmait pour avoir une image nette. -----

« « Ensuite, le point a bougé et est passé derrière le toit de notre bâtiment. Une fois que le point est parti, nous avons cessé de regarder dans le ciel et nous avons branché la caméra sur la télévision pour voir l'image en plus grand. Après en regardant, on a vu que c'était un truc bizarre. -----

**Question** : Etes-vous sous traitement médical ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous pris un médicament avant votre observation ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous consommé de l'alcool ou tout autre produit avant votre observation ? -----

**Réponse** : Non. Il était 15 ou 16 heures. -----

**Question** : Pouvez-vous nous indiquer les conditions météorologiques de ce jour ? -----

**Réponse** : C'était gris, c'était couvert. -----

**Question** : Y avait-il une bonne visibilité dans la région de votre observation ? -----

**Réponse** : Le ciel était gris mais on voyait bien le point noir sur le ciel gris. -----

**Question** : Y avait-il au moment de votre observation, un ou plusieurs phénomènes connus ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous entendu un bruit particulier provenant de ce point noir ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Des informations ont-elles été utilisées pour observer ? -----

**Réponse** : Nous avons utilisé ma caméra et c'est tout. -----

**Question** : Quelle est votre profession ? -----

**Réponse** : Je suis secrétaire administrative. -----

**Question** : Quelle a été votre première réaction au début de l'observation ? -----

**Réponse** : J'étais surprise. -----

**Question** : A qui avez vous parlé en premier de votre observation ? -----

**Réponse** : On en a parlé entre nous. -----

**Question** : Quelle était la direction initiale dans laquelle se trouvait le phénomène ? -----

**Réponse** : Nous regardions en direction de CORDON et COMBLOUX, vers l'Ouest. -----

**Question** : Pouvez-vous préciser le type de forme du phénomène ? -----

**Réponse** : Ben c'était un point noir, donc un rond. -----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Question : Le phénomène ressemblait-il à un objet connu ? -----

Réponse : Non. -----

Question : L'objet a-t-il changé de forme ? -----

Réponse : Oui, en regardant sur la vidéo de la caméra, et sur l'écran de la télévision, nous avons vu que le point noir passait d'une forme ronde à une forme triangulaire et qu'il changeait régulièrement de forme. -----

« « le 05 novembre 2010 à 17 heures 20, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

## ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

## PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

## TÉMOIN

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02938	00995	2010	

N° pièce	N° feuillet
006	1/2

Le vendredi 5 novembre 2010 à 17 heures 25 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom			
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		22/10/1989		
Adresse			Validité état-civil	
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Technicien en automatisme	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « Je suis entendu ce jour à votre unité suite à l'observation effectuée le 01 mai 2010 d'un point noir dans le ciel. -----

« « Je me trouvais dans mon appartement en compagnie de ----- et ----- est venu chez nous. Il nous a dit qu'il y avait un truc bizarre dans le ciel. On s'est dit qu'on allait prendre le camescope pour filmer tout ça. -----

« « D'abord, on est allé voir chez ----- sur le balcon, dans le ciel mais on voyait un point noir qui apparaissait et disparaissait de temps en temps. On l'a plus vu apparaître que disparaître. Après ça, on est allé chercher le camescope et on a pris comme repère un para-tonnerre qui se trouve sur le toit du bâtiment pour faire une mise au point de l'image. Le point noir se trouvait à côté du para-tonnerre, à quelques centimètres sur l'image. -----

« « A partir du moment où on a bien réussi à fixer l'objet, il s'est déroulé trente à quarante secondes et l'objet a fait la feuille morte et a disparu. Il a disparu, pas par abstraction d'un objet, il a disparu en partant ou parce qu'il était caché derrière un nuage. -----

« « Après on est allé derrière le bâtiment pour voir s'il n'avait pas réapparu mais on ne l'a plus jamais vu. -----

**Question** : Etes-vous sous traitement médical ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous pris un médicament avant votre observation ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous consommé de l'alcool ou tout autre produit avant votre observation ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Pouvez-vous nous indiquer les conditions météorologiques de ce jour ? -----

**Réponse** : C'était un jour blanc, pluvieux, il ne faisait pas gris. -----

**Question** : Y avait-il une bonne visibilité dans la région de votre observation ? -----

**Réponse** : Oui on voyait assez loin. Vu que le point noir disparaissait et réapparaissait, on se demandait s'il le point noir n'était pas à la limite des nuages. -----

**Question** : Y avait-il au moment de votre observation, un ou plusieurs phénomènes connus ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Avez-vous entendu un bruit particulier provenant de ce point noir ? -----

**Réponse** : Non. -----

**Question** : Des informations ont-elles été utilisées pour observer ? -----

**Réponse** : Oui, on a utilisé une caméra et c'est tout. -----

**Question** : Quelle est votre profession ? -----

**Réponse** : Je suis technicien en automatisme. -----

**Question** : Quelle a été votre première réaction au début de l'observation ? -----

**Réponse** : Je me suis dit qu'il faut le voir pour le croire. -----

**Question** : A qui avez vous parlé en premier de votre observation ? -----

**Réponse** : On était quatre, on en a discuté entre nous. -----

**Question** : Quelle était la direction initiale dans laquelle se trouvait le phénomène ? -----

**Réponse** : Je regardais entre COMBLOUX et le Mont-Blanc. Je regardais vers le Sud. -----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

**Question** : Pouvez-vous préciser le type de forme du phénomène ? -----

**Réponse** : Au début, c'était un point noir. En regardant la vidéo sur un écran de télévision, je me suis aperçu que le point était informe, mais ça ressemblait plus à un triangle. -----

**Question** : Le phénomène ressemblait-il à un objet connu ? -----

**Réponse** : Non. -----

« « Je tiens à préciser que sur la vidéo, on voit que le point change de couleur, mais je me demande si ce n'est pas le fait que l'on zoom beaucoup. Avant qu'on prenne la caméra, le point restait fixe, et virait soudainement. Il réapparaissait quelques seconde après, et très loin de son point initial. Ce qui est bizarre, c'est qu'on a observé le point noir pendant au moins trente minutes, sans le filmer. Et dès qu'on a pris la caméra, au bout de moins d'une minute, le point a disparu. -----

« « , le 05 novembre 2010 à 17 heures 50, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue**

**L'Agent de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE**

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF**

**PROCÈS-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice	N° pièce	N° feuillet
02938	00995	2010		07	1/1

Le mardi 14 décembre 2010 à 14 heures 50 minutes

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de : Adjudant chef

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

**ENQUÊTE**

Le 14 décembre 2010, et après avoir exploité la vidéo d'une durée de 29 secondes, que nous a remis , nous la gravons sur support informatique CD-ROM de marque VERBATIM, en trois exemplaires, sur lequel est annoté le numéro de la procédure.

Dont procès-verbal fait et clos à

le 14 décembre 2010 à 15 heures 20.  
**L'Agent de Police Judiciaire**

GENDARMERIE NATIONALE

CD ROM CONTENANT UNE BANDE VIDEO DE  
SURVEILLANCE

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02938	995	2010	

N° pièce	N° feuillet
08	1/1

Reçu le 24 JAN. 2011

CD ROM CONTENANT UNE BANDE VIDEO

Uniquement avec l'exemplaire destiné  
au procureur de la République, au Préfet et  
à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale.

